

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-huit janvier deux mil vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, Maire, dans la salle socio-culturelle, 41, rue d'Insming

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	13
Procurations	1

Absent : AUBERTIN Frédéric, excusé
HEN Gérard, procuration à ISELER Isabelle

Date de la convocation : 14 janvier 2021

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 18 janvier 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2020 à l'unanimité.
- ✓ autorise le transfert de la somme de 755 € € du chapitre 020 à l'article 2188 afin de permettre le paiement des mandats n°460 et 461, mis en instance pour insuffisance de crédits budgétaires en fin d'année comptable 2020,
- ✓ propose la création d'une commission de vidéosurveillance chargée de travailler sur le projet.
Se sont portés candidats et ont été retenus, à l'unanimité :
 - Patrick EGLOFF, président
 - Gilles BONNABAUD
 - Barbara HAVEN
 - Bernard MARTIN
 - Martine BECKER
- ✓ donne son accord sur l'installation d'une stèle en hommage aux combattants américains dans le cadre du projet d'aménagement de la place du monument aux morts réalisé par l'entreprise M.B. Paysages de Virming . Il est précisé que le coût de la stèle et de son installation n'est pas à la charge de la commune. Ce projet sera mené par la commission embellissement avec l'association « Les Portes de la Mémoire » et son Président, M. Guy REICHERT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 40 minutes.

Pour extrait conforme
le 25/01/2021

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-neuf mars deux mil vingt-et-un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, Maire dans la salle socio culturelle 41, rue d'Insming, pour respecter les règles de distanciation sociale

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	12
Procurations	2

Absent : AUBERTIN Frédéric, excusé
EGLOFF Patrick, procuration à YAHIAOUI Romuald
ISELER Isabelle, procuration à HEN Gérard

Date de la convocation : 23 mars 2021

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 29 mars 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 18 janvier 2021 à l'unanimité
- ✓ désigne Mme ZOLOTAREFF Céline, présidente de séance pour la présentation du compte administratif 2020 (COMMUNE) et approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2020 ainsi que le compte de gestion 2020 établis par le receveur municipal.

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	408 973.39	318 723.11
Investissement	572 939.04	230 405.90

Résultat de l'exercice 2020 : 432 782.42 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 : 282 364.22 €

- ✓ approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2020 (LOTISSEMENT « Les Orchidées ») ainsi que le compte de gestion 2020 établis par le receveur municipal.

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	114 634.98	114 634.98
Investissement	0.00	88 843.31

Résultat de l'exercice 2020 : - 88 843.31 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 : - 97 669.43 €

- ✓ considérant l'intérêt pour la commune d'avoir une unité foncière sur le secteur proche de l'école élémentaire, afin d'envisager l'urbanisation de cette zone ;
décide l'achat des parcelles suivantes à l'unanimité :
 - **Section 1 n°337** d'une surface de 9,03 ares appartenant à
RITZ Pierre 40, rue Principale 57670 MONTDIDIER
 - **Section 1 n°339** d'une surface de 5 ares appartenant à
M. et Mme ERBRECH Guy 1, rue Principale 57660 ALTRIPPE
au prix de 2 700 € / are, duquel sera déduit le montant des frais d'étude géotechnique prise en charge par la commune (réalisation + paiement de la facture)
- ✓ se prononce POUR le maintien du régime dérogatoire à l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours en vigueur depuis la rentrée 2018, à l'unanimité :
Les horaires d'école sont également précisés :
 Ecole d'HELLIMER :
 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 – 11h45 / 13h45 à 16h30
 avec un temps d'accueil de 10 minutes avant la classe
- ✓ s'oppose au transfert de la compétence « **PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale** » à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie qui aura lieu au 01/07/2021.
- ✓ considérant que les échanges de bans contribuent à une amélioration des limites communales dans le cadre de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de HELLIMER, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
 - accepte les échanges de bans avec les communes de FRANCAITROFF et GRENING
 - prend acte de la décision du conseil municipal de DIFFEMBACH LES HELLIMER et valide le fait de ne pas modifier les limites de bans des communes de HELLIMER et DIFFEMBACH LES HELLIMER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 mn.

Pour extrait conforme
le 08/04/2021

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le douze avril deux mil vingt et un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, Maire dans la salle socio culturelle 41, rue d'Insming, pour respecter les règles de distanciation sociale

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	14
Procurations	1

Absent : Karine DOLISY, procuration à Romuald YAHIAOUI

Date de la convocation : 07 avril 2021

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 12 avril 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2021 à l'unanimité
- ✓ le compte administratif de l'exercice 2020 ayant été approuvé et faisant apparaître un excédent d'exploitation de 117 140.83 € ;
approuve à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Excédent d'exploitation constaté		117 140.83 €
Excédent d'investissement	001	165 223.39 €
Exécution du virement à la section d'investissement	1068	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté	002	117 140.83 €
Restes à réaliser dépenses		158 600.00 €
Restes à réaliser recettes		27 635.00 €

- ✓ Suite à la réforme de la taxe d'habitation que les communes ne percevront plus en 2021, l'Etat a décidé de garantir l'équilibre des ressources communales par :
le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (T.F.P.B.)
la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le maintien de la pression fiscale et donc de voter un taux égal au taux de référence :
 - Taux T.F.P.B. : 25.57 % (part communale 11.31 % + part départementale 14.26 %)
 - Taux T.F.N.B. : 34.20 % (inchangé).
 - et précise l'application d'un coefficient correcteur d'équilibrage à 1.278012

Cette réforme sera donc sans conséquence financière pour les foyers qui paieront le même montant de taxe foncière (bâti et non bâti) au vu de la part communale et départementale 2020

- ✓ approuve à l'unanimité le budget primitif M14-2021 du budget principal dont la balance s'établit comme suit

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	526 414	526 414
Investissement	422 080	422 080

- ✓ approuve à l'unanimité le budget primitif M14-2021 du budget LOTISSEMENT dont la balance s'établit comme suit

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	101 005.00	101 005.00
Investissement	97 669.43	97 669.43

- ✓ décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2021 :

Amicale des pompiers	758.10 € à l'unanimité (frais d'assurance et d'abonnement à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle) (Mme HAVEN Barbara n'a pas pris part au vote)
ASH	1100 € + 400 € de subvention exceptionnelle (M. AUBERTIN, CARTIER, EGLOFF et Mme HAVEN n'ont pas pris part au vote) à 9 voix pour
Association Sport Culture Loisirs	renonciation pour 2021 acceptée à l'unanimité
Club VTT	150 € à l'unanimité
Les Portes de la Mémoire « The gates of MEMORY »	150 € à l'unanimité
HELLIM'Anim	150 € + subvention exceptionnelle de 285 € à l'unanimité (Isabelle ISELER, Céline ZOLOTAREFF et Romuald YAHIAOUI n'ont pas pris part au vote)
Les P'tits HELLI-DIFF	150 € à 13 voix pour et 1 abstention (Mme BRUN, membre de l'association)
Club canin	150 € à l'unanimité

Subventions diverses

Conseil de Fabrique	100 € 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
USEP	96 € à l'unanimité sur présentation d'un état des frais des transports organisés pour des manifestations scolaires
Sécurité civile	30 € à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

Pour extrait conforme
le 19/04/2021

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le onze juin deux mil vingt et un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, Maire

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	12
Procurations	3

Absents : Barbara HAVEN, procuration à Karine DOLISY
Gérard HEN, procuration à Isabelle ISELER
Christophe JORAND, procuration à Frédéric AUBERTIN

Date de la convocation : 07 juin 2021
Secrétaire de séance : ZOLOTAREFF Céline

Compte rendu général de la séance du 11 juin 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2021 à l'unanimité
- ✓ accepte la constitution d'une provision pour impayés de loyers (AIT HAMADA / ESTRADA) d'un montant de 2 193 €
- ✓ décide de refacturer la somme de 992.60 € TTC (subvention de l'état déduite) pour 400 masques fournis à la commune d'ERSTROFF pour l'achat groupé de masques achetés en 2020
- ✓ décide d'appliquer à partir du 1er janvier 2022 l'instruction budgétaire et comptable M57 par nature
- ✓ décide de renouveler la convention de mise à disposition de personnel de l'ATSEM pour une durée de 3 ans avec la commune de DIFFEMBACH-LES-HELLIMER (pour l'école maternelle)
- ✓ décide la création d'un emploi d'agent technique à temps non complet (soit 16/35^{ème}) pour assurer l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique

- ✓ autorise, au prix de 17 000 €, la cession du bien immobilier 32, rue d'Insming à M. Guillaume MARTIN et Mme Zoé SCHLOSSER ainsi que la réalisation d'une division parcellaire de 5,85 ares environ, en section 1 parcelle n°333, les frais de géomètre étant à la charge de la commune. (Il est précisé que M. Guillaume MARTIN et Mme Zoé SCHLOSSER souhaitent acheter le bâtiment 32, rue d'Insming afin de le rénover et d'en faire une maison d'habitation).
- ✓ décide d'attribuer les marchés de travaux pour la construction du préau au foyer socioéducatif selon le tableau ci-dessous :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
1 - Gros œuvre	IRION BTP – 7A, rue Vincent d'Indy 67260 SARRE-UNION	22 946,00 €	27 535,20 €
2 - Charpente métallique / Couverture / Bardage	HOUPERT SAS – Route de Neufvillage 57340 VIRMING	41 327,75 €	49 593,30 €
3 - Électricité	ELECINFO SAS – 3, rue des Forgerons 57070 METZ	2 612,00 €	3 134,40 €
	TOTAL	66 885,75 €	80 262,90 €

et d'autoriser M. le Maire à signer les marchés et tout document afférent à ces marchés,

- ✓ donne délégation au Maire pour déposer une demande d'aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance de l'Etat pour la reconstitution des parcelles forestières ; désigne l'ONF comme porteur de projet pour réaliser l'ensemble des missions et approuve le montant des travaux et le plan de financement ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

Pour extrait conforme
le 18/06/2021

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix septembre deux mil vingt-et-un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, dans le lieu habituel des séances, en mairie d'HELLIMER

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	10
Procurations	1

Absents : BRUN Laëtitia, procuration à HAVEN Barbara
AUBERTIN Frédéric, ISELER Isabelle, JORAND Christophe, JUNG Stéphane, excusés

Date de la convocation : 06/09/2021

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 10 septembre 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 11 juin 2021
- ✓ autorise le Maire à vendre l'ancien camion pompier utilisé par les services techniques, en l'état, à M. MULLER Florian domicilié 23, rue Nationale pour un montant de 250 €
- ✓ autorise la vente du bien immobilier 32, rue d'Insming à M. Guillaume MARTIN et Mme Zoé SCHLOSSER, section 1 n°458 (frais d'arpentage à la charge de la commune) au prix de 17 000 € (M. MARTIN Bernard n'a pas pris part au vote)
- ✓ décide l'achat des parcelles suivantes :
 - Section 1 n°337/130** d'une surface de 9.06 ares appartenant à M. RITZ Pierre 40, rue Principale 57670 MONTDIDIER
 - Section 1 n°339/131** d'une surface de 4.89 ares appartenant à M. et Mme ERBRECH Guy 1, rue Principale 57660 ALTRIPPE
 - au prix de 2 700 € / are, duquel sera déduit le montant des frais d'étude géotechnique pour moitié,
soit 780 € TTC (étude facturée à la commune pour les deux parcelles pour un montant HT de 1300 € soit 1560 € TTC suivant facture DTF GEOTECHNIQUE 126, rue Léonard de Vinci 54340 POMPEY n°21-07-1075 du 30 juillet 2021)
 - et autorise le Maire à signer tout document lié à cette affaire.
- ✓ approuve le programme de travaux forestiers prévus pour une recette brute estimée à 817 € et autorise le Maire à signer ce programme

- ✓ décide d'approuver les travaux de réfection énergétique de l'école primaire ; la demande de subvention auprès de l'État et du Département et le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET					
DEPENSES			RECETTES		Subventions acquises (A) / Sollicitées (S)
POSTES	MONTANT ESTIMATIF (en € HT)	NATURE	POURCENTAGE DE SUBVENTION	MONTANT (€)	
TOITURE	47 407,00	Subvention Etat DETR/DSIL	60 %	97 210,20	S
CHAUFFERIE	114 610,00	Subvention Conseil Régional	0 %	0,00	
		Subvention Conseil Départemental 57	20 %	32 403,40	S
		Autres	0 %	0,00	
		Autofinancement	20%	32 403,40	
TOTAL	162 017,00			162 017,00	

- ✓ autorise le Maire à procéder au renouvellement du contrat de l'agent technique affecté à l'école et à l'entretien du périscolaire en fonction des besoins du service liés au respect du protocole sanitaire (adjoint technique, 3^{ème} échelon du grade, durée hebdomadaire 12/35^{ème})
- ✓ autorise la modification des attributions de compensation à verser par la CASAS aux communes membres conformément à la répartition présentée dans le rapport de la CLECT du 29 avril 2019
- ✓ autorise le Maire à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour nos écoles (travaux de câblage, solutions interactives, classes mobiles, bureautique...) dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é et à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune
- ✓ dans le cadre de la modification des circonscriptions territoriales de l'Eglise Protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL), émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne ; donne un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue-Moselle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Pour extrait conforme
le 17/09/2021

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le vingt-six novembre deux mil vingt-et-un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, dans le lieu habituel des séances, en mairie d'HELLIMER

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	11
Procurations	2

Absents : CARTIER Thierry, procuration à AUBERTIN Frédéric
EGLOFF Patrick, procuration à YAHIAOUI Romuald
DOLISY Karine, JUNG Stéphane, excusés

Date de la convocation : 22/11/2021

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 26 novembre 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2021
- ✓ décide d'intégrer une parcelle rebornée appartenant à M. LANG René située à l'entrée de l'impasse du Château pour une surface de 0.38 ares (sur laquelle passe la voirie communale) au domaine public de la commune, vendue à l'euro symbolique pour régulariser une situation qui empêche M. LANG de vendre l'ancienne parcelle à un tiers
- ✓ accepte la modification budgétaire liée à la répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal pour permettre le mandatement du FPIC
dépenses imprévues : compte 022 = - 744 €
contribution au FPIC : compte 739223 = + 744 €
- ✓ autorise le Maire à signer la nouvelle convention ACTES, avec la sous-préfecture de FORBACH, qui permet à la commune de transmettre les actes au représentant de l'état de façon dématérialisée et sécurisée pour les soumettre au contrôle de légalité
- ✓ approuve l'harmonisation de la durée légale du travail sur la base de 1607 heures annuelles pour un agent travaillant à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2022

- ✓ autorise le maire à signer la convention de mutualisation avec le Centre de Gestion 57 pour la mise en conformité de la collectivité avec la Réglementation européenne et nationale de Protection des Données (R.G.P.D.) et à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 57 comme étant son délégué à la protection des données (D.P.D.)
- ✓ accepte le rapport du 07 septembre 2021 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CASAS pour la compétence eau pluviale
- ✓ autorise le Maire à signer la Convention Territoriale Globale (C.T.G.) 2021-2025 avec la Caisse d'Allocation Familiale et la CASAS pour lui permettre de bénéficier d'actions pertinentes en faveur des allocataires à l'échelon du territoire
- ✓ prend acte du rapport d'activité 2020 de la CASAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

Pour extrait conforme
le 03 décembre 2021

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald